

Recensement des entreprises conchylicoles des Pays de la Loire

CARNET DE BORD

Note d'information de l'Observatoire conchylicole du Comité Régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire

Le Comité Régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire (CRC) en partenariat avec le LEMNA (Capacités - Université de Nantes) a engagé depuis 2010 la mise en œuvre d'un observatoire conchylicole intégrant un Système d'Information Géographique (SIG). Cet outil est financé par l'Europe (FEP), le Conseil Régional des Pays de la Loire et le CRC.

L'observatoire conchylicole a pour mission :

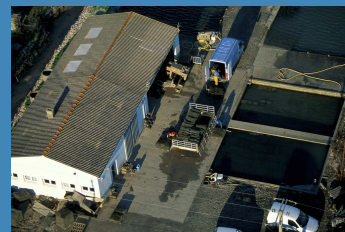
- d'œuvrer à la connaissance du territoire et des activités conchylicoles, au travers d'aspects environnementaux, juridiques, sociaux et économiques
- d'assurer une meilleure représentation de la filière conchylicole de la région des Pays de la Loire

La mise en œuvre d'un observatoire va permettre :

- d'analyser les aspects socio-économiques de la filière conchylicole régionale
- d'identifier les besoins et capacités de développement futur de la profession
- de localiser les zones d'implantation de nouvelles productions
- d'évaluer les évolutions possibles de la profession au sein du bassin à travers des scénarii prospectifs
- de mettre en place un dispositif d'alerte en cas d'événements (outil de gestion des risques)...

Une enquête a été menée auprès des 313 entreprises conchylicoles entre le deuxième semestre 2010 et le premier semestre 2011. Le taux de participation s'élève à 70 %. Ce *Carnet de bord* offre une présentation générale des entreprises conchylicoles de la région Pays de la Loire. Il apporte un premier éclairage sur le territoire où s'exercent ces activités.

Les données et statistiques contenues dans le document font référence à l'année 2009-2010.



Les entreprises conchylicoles des Pays de la Loire.....	2-3
La production et la commercialisation des coquillages.....	4-5
Perspectives et contraintes de la conchyliculture des Pays de la Loire.....	6-7
La conchyliculture et Natura 2000.....	8



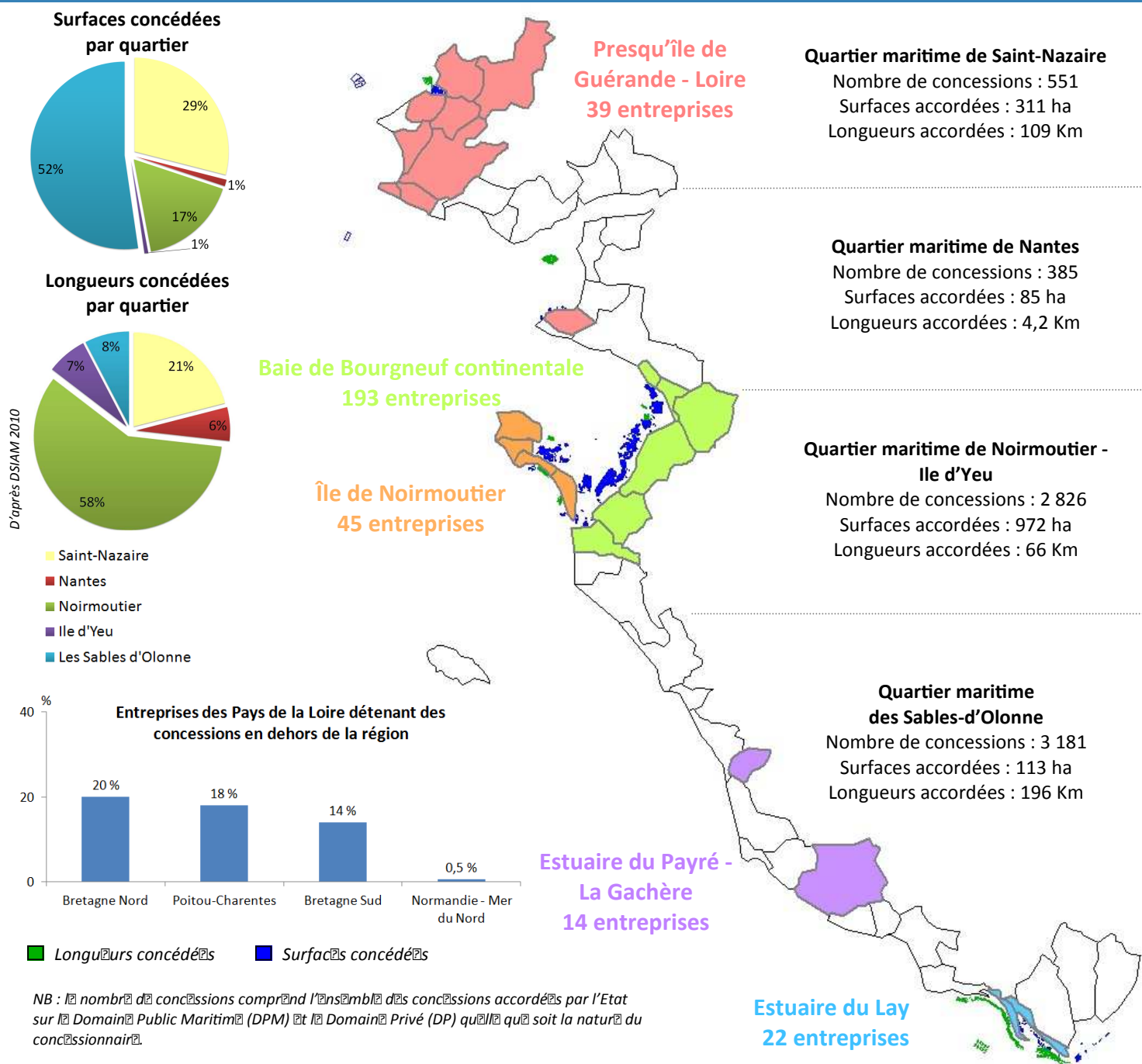
comité régional de la
CONCHYLICULTURE
des Pays de la Loire

NOVEMBRE 2011

n°1

Une diversité de métiers ...

Une dispersion des entreprises sur tout le littoral ...



En 2010, 312 entreprises conchylicoles ont été recensées en Pays de la Loire, dont 272 relevant du CRC (87 %).

Les entreprises conchylicoles sont implantées tout le long du littoral. Il existe un pôle qui concentre 63 % des entreprises : la Baie de Bourgneuf, où les établissements conchylicoles sont globalement regroupés dans de grandes zones ostréicoles, notamment à Bouin, sur les polders des Champs, du Dain et de la Louippe. Quatre autres secteurs moindres se dégagent :

- la Presqu'île de Guérande - Loire est un espace où les entreprises sont moins concentrées : 35 entreprises sur 9 communes, trois pôles : Le Croisic (25 % des conchyliculteurs), Assérac (21 %) et La Plaine-sur-Mer (21 %). C'est aussi le secteur qui présente la plus grande diversité de métiers puisque l'ostréiculture (élevage d'huîtres), la mytiliculture (élevage de moules), la céristiculture (élevage de coques) et la vénériculture (élevage de palourdes) y sont présentes.
- l'Île de Noirmoutier est un secteur polarisé sur la façade maritime Est de La Guérinière (50 % des entreprises) avec notamment les zones conchylicoles adjacentes du Port du Bonhomme, de la Nouvelle Brille et du Bouclard. Les entreprises restantes sont dispersées sur le Nord de l'île.
- dans le Sud, l'estuaire du Payré - La Gachère est un territoire qui compte uniquement des entreprises ostréicoles essentiellement localisées à Talmont-Saint-Hilaire (93 %).
- l'estuaire du Lay (20 % des entreprises mytilicoles de la région) est caractérisé par une concentration des entreprises à l'Aiguillon-sur-Mer (81 %).

... avec une ostréiculture dominante

... structurée autour d'un pôle : la Baie de Bourgneuf

Des entreprises individuelles avec un renouvellement difficile

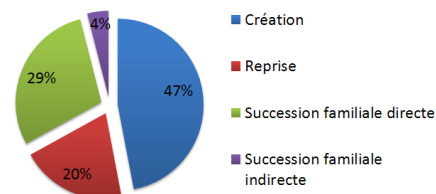
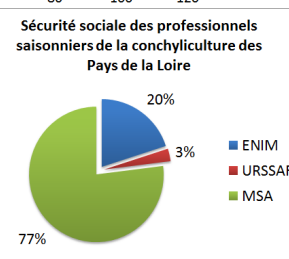
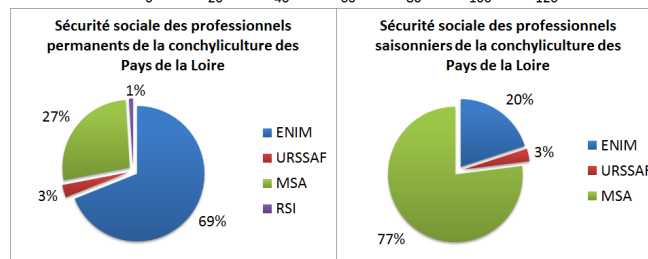
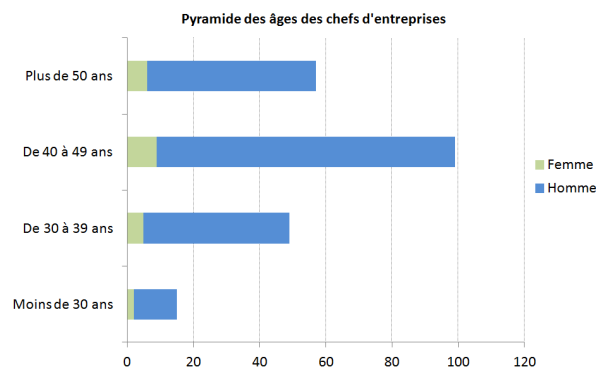
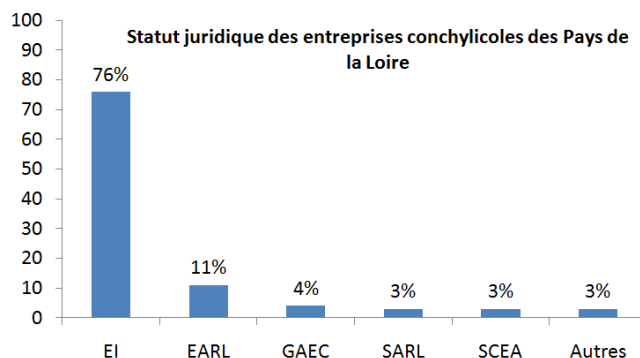
Trois quarts des entreprises de la région sont organisées sous forme individuelle. Les formes sociétaires sont prédominantes en mytiliculture, cérestoculture et vénériculture sur des zones spécifiques : presqu'île de Guérande - Loire : 50 %, estuaire du Lay : 63 %.

Les entreprises sont principalement dirigées par des hommes (90 %), mais dans le secteur de Guérande et de l'estuaire du Payré, 18,5 % des chefs d'entreprise sont des femmes.

La structure de la pyramide des âges des chefs d'entreprises révèle un déficit d'effectif dans les classes d'âges les plus jeunes. Les moins de 30 ans représentent 7 % contre 25 % pour les plus de 50 ans. Les difficultés actuelles en ostréiculture ne favorisent pas l'installation des jeunes.

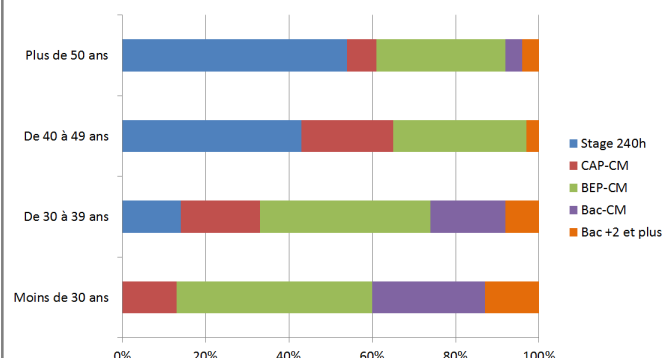
La conchyliculture en Pays de la Loire génère 720 emplois permanents et 345 saisonniers. A cela, il faut ajouter la main d'œuvre occasionnelle : 28 % des entreprises déclarent y avoir eu recours pour un volume horaire moyen de 165 h/an. La majorité des professionnels permanents (dirigeants et salariés confondus) dépendent de l'ENIM alors que trois quarts des employés saisonniers sont rattachés à la MSA, compte tenu de tâches réalisées majoritairement à terre. Près d'un conjoint de conchyliculteur sur deux travaille dans le même domaine, en tant que salarié, associé ou conjoint collaborateur.

Près de la moitié des entreprises résulte d'une création, 30 % d'une succession familiale et 20 % de la reprise d'une entreprise existante. Au sud de la Vendée, la situation est légèrement différente. Pour l'estuaire du Payré - la Gachère, 42 % des entreprises ont été reprises et dans l'estuaire du Lay, 56 % des entreprises résultent de succession familiale. En effet, il s'agit de petits secteurs conchylicoles où l'extension des lotissements est fortement contrainte par divers maillages territoriaux (Natura 2000, Réserve naturelle, ...).



Un niveau de qualification de plus en plus élevé

83 % des chefs d'entreprises ont un diplôme en cultures marines. Les jeunes conchyliculteurs (moins de 30 ans) ont un niveau de qualification plus élevée. Le stage 240 h est la formation suivie la plus répandue chez les professionnels proches de la retraite.



Des activités complémentaires diverses

Un tiers des chefs d'entreprises exerce une autre activité.

Deux tiers des entreprises du secteur de la Baie de Bourgneuf et de l'île de Noirmoutier pratiquent soit l'agriculture, soit la pêche de coquillages. Cela s'explique entre autre par les conditions propices qu'offrent la Baie au développement de cette activité de pêche.

Un quart des conchyliculteurs du secteur de l'estuaire du Payré privilégient les activités touristiques : visites guidées des entreprises, dégustation... La proximité de grandes villes balnéaires comme Les Sables-d'Olonne est propice au développement de ces activités.

Dans le secteur de l'estuaire du Lay, 44 % des professionnels conchylicoles ont développé une activité de pêche, spécialisée notamment dans la capture de la civelle. La présence de la rivière du Lay, zone importante de passage pour cet alevin, explique cette activité.

Une production majoritairement ostréicole ...

Une diversité des modalités de commercialisation ...

L'importance du captage naturel

Le captage naturel reste une pratique très présente dans la conchyliculture régionale. Ainsi, 80 % des entreprises captent leur naissain.



Le secteur Presqu'île de Guérande - Loire semble atypique par rapport aux autres zones. En effet, seuls 38 % des conchyliculteurs déclarent réaliser eux-mêmes leur captage. Ceci s'explique entre autre par l'activité d'élevage de coques et de palourdes. En effet, il y a peu de captage naturel pour ces espèces de coquillages dans ce secteur. Par conséquent, les entreprises de cette filière complètent leur approvisionnement par la pêche ou l'achat de naissain de coque au niveau de l'estuaire de la Vilaine, et l'achat de naissain de palourde d'écloserie.

Moins de 1 % des entreprises ont recours au télécaptage, et 6 % disposent d'une nurserie.

Un accroissement de l'approvisionnement en écloserie



Sur les 8 000 t d'huîtres de taille marchande produites en Pays de la Loire, 2 000 t sont des triploïdes (3n) d'écloserie et 200 t des diploïdes d'écloserie. Ceci

atteste une certaine volonté des conchyliculteurs de multiplier leurs sources d'approvisionnement.

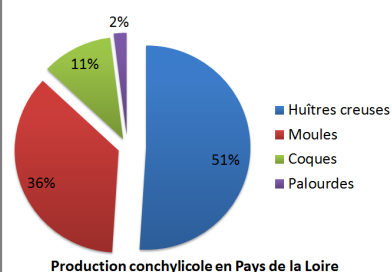
35 % des entreprises de la région commercialisent des huîtres 3n en 2009-2010. Ce poids tend à augmenter puisque 45 % des entreprises ont acheté du naissain 3n sur cette même période. Cette tendance est nette en Baie de Bourgneuf, où l'on passe de 33 % des entreprises à 50 %.

81 % des huîtres produites dans le secteur Presqu'île de Guérande - Loire sont des triploïdes. 63 % des entreprises normanaises élèvent des huîtres 3n : elles représentent 39 % de la production d'huîtres insulaires.

La prépondérance de la production ostréicole

Les conchyliculteurs des Pays de la Loire produisent 16 100 t de coquillages, dont 8 200 d'huîtres creuses, 5 700 t de moules, 1 800 t de coques et 400 t de palourdes.

Si l'ostréiculture est représentée dans tous les secteurs de la région, on remarque une nette concentration des entreprises mytilicoles autour de l'estuaire du Lay (35 % de la production) et en Presqu'île de Guérande - Loire (44 %).



99 % des céristoculteurs et 85 % des vénérificateurs sont situés en Presqu'île de Guérande

Le secteur de l'estuaire du Payré - La Gachère est exclusivement ostréicole.

Un savoir-faire répandu : l'affinage en claire

L'affinage en claire est pratiqué par deux tiers des entreprises ostréicoles.

Cette pratique est présente sur tout le territoire de la région, et dans des proportions supérieures à 50 % dans tous les secteurs, excepté en Presqu'île de Guérande Loire (15 %).

Les Pays de la Loire disposent d'un peu plus de 180 hectares de claires exploitées, dont la majorité se situe en Baie de Bourgneuf et sur l'Île de Noirmoutier.

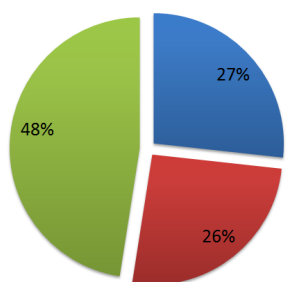


Les modalités de la vente directe

Les conchyliculteurs complètent leur production par de l'achat. Ainsi, ce sont 19 000 t de produits qui sont commercialisés par les entreprises de la région. Près de la moitié est vendue en expédition, le reste se partage entre la vente en gros et la vente directe.

Cette dernière s'opère par deux modes : la vente sur les marchés (pratiquée par 61 % des entreprises, 83 % de la vente directe) et la vente à l'établissement ou dans un bâtiment dédié (24 % des entreprises pour 17 % des volumes).

Commercialisation



■ Vente directe ■ Vente gros ■ Vente expédition

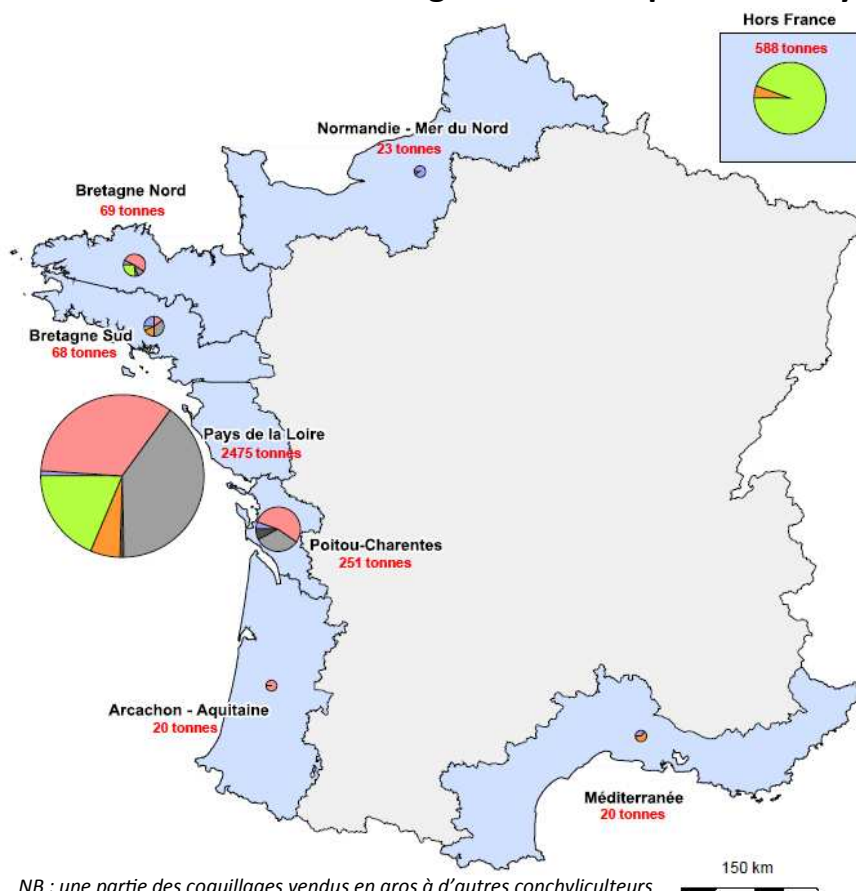
85 % des volumes vendues en ventes directes sont des huîtres. La vente de coques ou de palourdes en vente directe est assez rare (2 % des volumes) car le marché des conserveurs est bien plus rémunérateur.

Localement, on assiste à des disparités. Les secteurs où se concentrent les activités mytilicoles et/ou céristocoles, tels la Presqu'île de Guérande - Loire et l'estuaire du Lay, présentent une faible proportion du volume destiné à la vente directe (entre 4 et 10 %). La Baie de Bourgneuf et l'estuaire du Payré - La Gachère écoulent majoritairement leurs produits par la vente directe (50 à 52 %), ces deux secteurs se différenciant dans leurs pratiques : la Baie de Bourgneuf est caractérisée par la vente directe sur les marchés (80 % des entreprises) tandis que c'est la vente directe à l'établissement qui prédomine du côté du Payré (88 % des entreprises).

... où progresse l'élevage d'huîtres triploïdes

... dominée par la vente à l'expédition

Commerce de gros des entreprises conchylicoles des Pays de la Loire



NB : une partie des coquillages vendus en gros à d'autres conchyliculteurs est susceptible d'être revendu à l'expédition ou en vente directe

Les entreprises conchylicoles des Pays de la Loire commercialisent environ 5 000 tonnes de produits en gros, essentiellement au sein des Pays de la Loire (70 %). Ainsi, une grande partie de la production est destinée aux marchés locaux.

La seconde destination des produits commercialisés en gros est l'international (17 %), où seules les coques et, dans une moindre mesure, les palourdes sont concernées.

Les moules (filières et bouchots) et les huîtres (adulte et demi élevage) représentent un volume de 1 600 t chacune, les coques, 1 500 t et les palourdes, 300 t.

Commerce d'expédition des entreprises conchylicoles des Pays de la Loire

Le commerce d'expédition concerne la vente de coquillages adultes aux restaurateurs, poissonniers, comités d'entreprise, grandes surfaces et industries. 9 300 t de coquillages sont expédiés par les entreprises de la région.

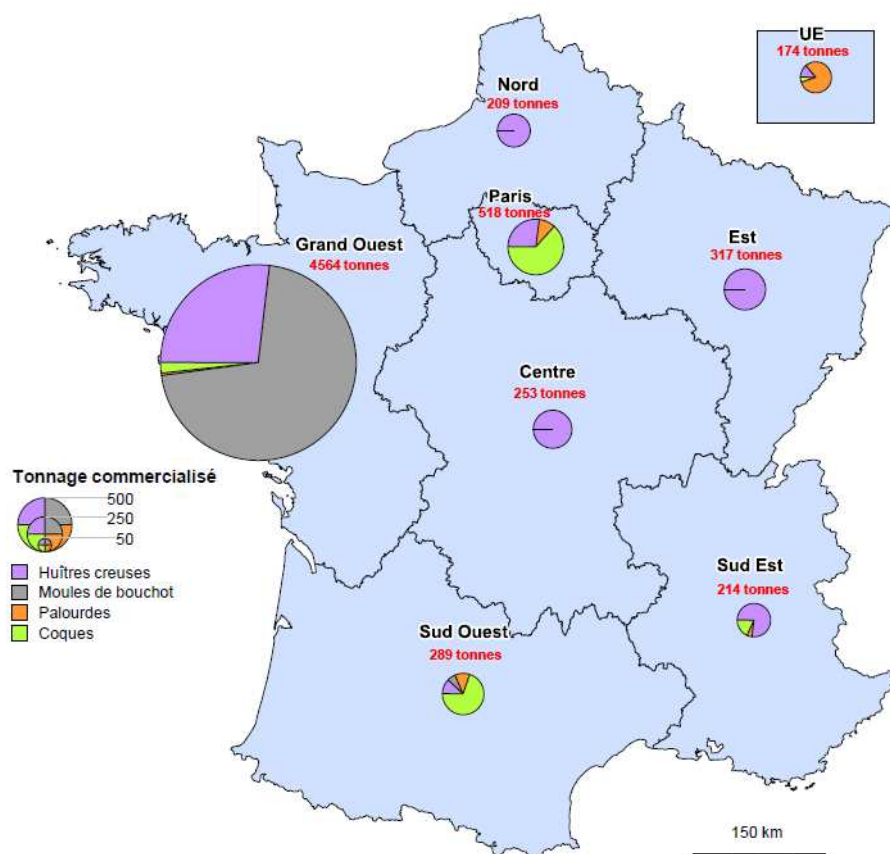
On constate une forte commercialisation locale, puisque 70 % des produits sont expédiés dans le Grand Ouest.

50 % des coquillages expédiés sont des moules (soit 4 600 t), essentiellement dans le Grand Ouest

L'ostréiculture expédie au total 3 400 t d'huîtres, majoritairement dans le Grand-Ouest (50 % des huîtres) mais commercialise dans toute la France et à l'international.

Le commerce international ne représente que 3 % des volumes de coquillages vendus, et est dominé par la vénériculture. En effet, sur les 400 t de palourdes commercialisées, un tiers part à l'étranger.

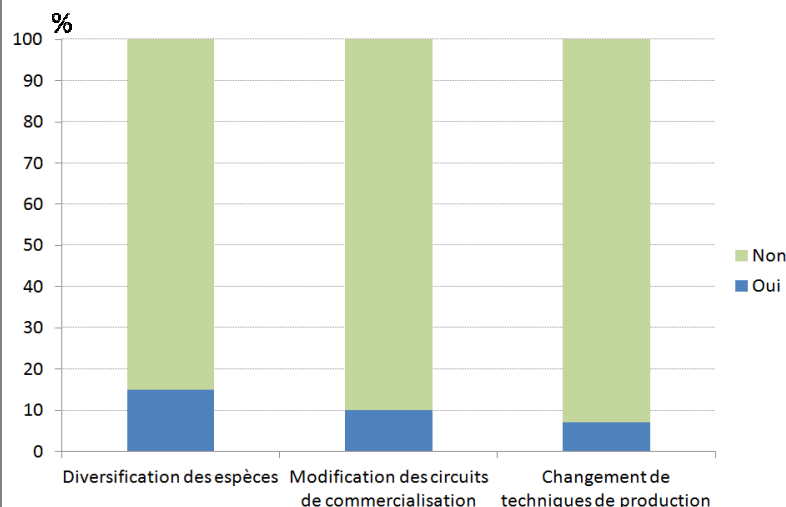
Les éleveurs de coques expédient 900 t surtout en région parisienne (50 % des coques) et dans le Sud-Ouest (30 %).



Les perspectives d'entreprise ...

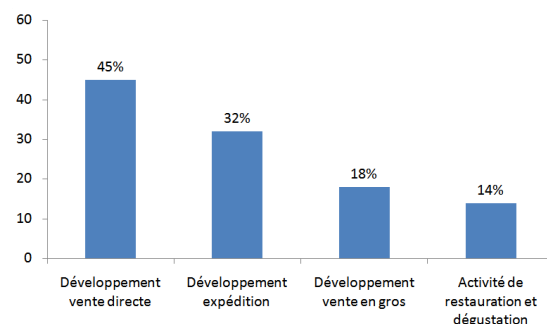
Vers un renouvellement difficile des entreprises ...

Perspectives d'entreprises



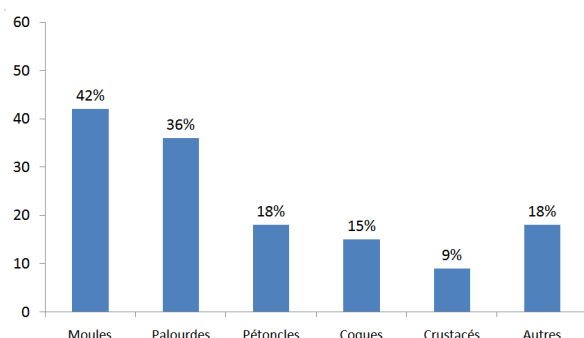
La vente directe privilégiée

Les projets de modification de mode de commercialisation sont dominés par le développement de la vente directe sur les marchés ou à l'établissement (45 %), ces circuits de distribution étant plus rémunérateurs.



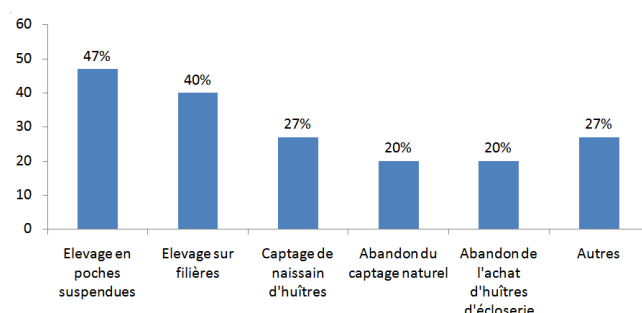
Mytiliculture et vénériculture comme piste de diversification

15 % des entreprises souhaitant se diversifier en terme d'espèces se tourne essentiellement vers deux types de coquillages : la moule (42 %) et la palourde (36 %). Cependant, cette volonté de diversification se heurte au schéma des structures, qui limite ces possibilités. A noter aussi, un intérêt envers le pétoncle.



Une évolution des techniques d'élevage

Les quelques projets de changement de techniques de production s'orientent majoritairement vers des solutions améliorant la croissance des coquillages : 47 % vers les filières, huîtres et moules confondues ; 40 % vers les poches suspendues (paniers australiens).

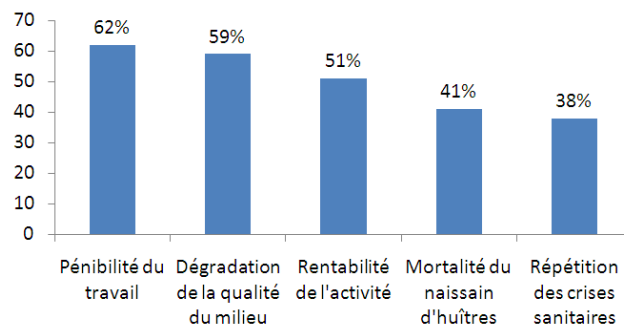


Succession : vers un difficile renouvellement des entreprises

Peu d'entreprises ont des pistes de succession (8 %) et 42 % d'entre elles ne savent pas ce qu'elles feront de leur exploitation arrivées à la retraite. Parallèlement, seulement 26 % des conchyliculteurs souhaitent qu'un membre de leur famille prenne leur suite.

77 % des professionnels trouvent que la succession n'est pas facile actuellement. Les raisons invoquées sont soit liées aux spécificités de l'activité (pénibilité du travail pour 62 % d'entre eux et rentabilité de l'activité pour 51 %), soit liées aux crises sanitaires et/ou conchyliques (la mortalité du naissain d'huîtres pour 41 % d'entre eux et la répétition de crises sanitaires pour 38 %). Une majorité de conchyliculteurs attribue aussi cette difficulté de la succession à la dégradation générale de la qualité du milieu, qui impacte leur activité.

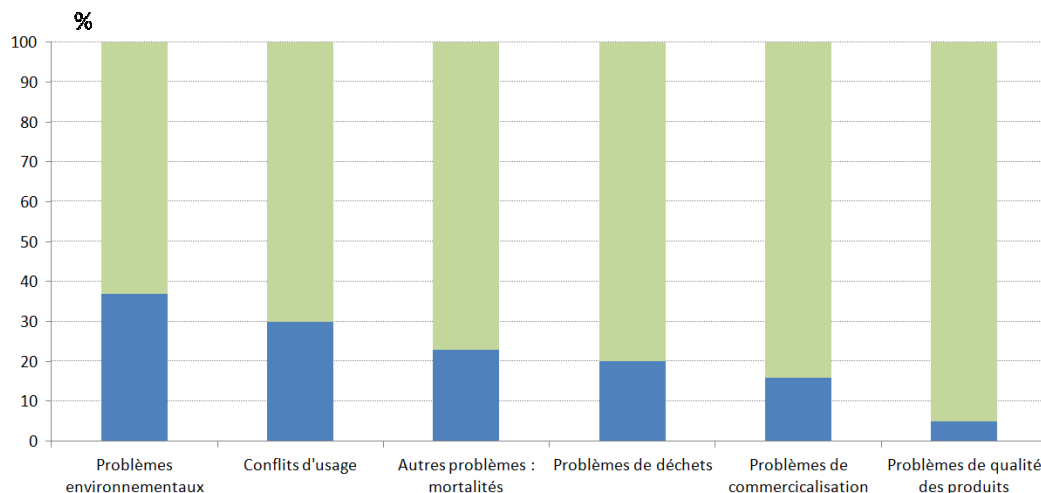
Le manque d'accompagnement du responsable dans la préparation de la transmission ne semble pas être un frein à la succession. En effet, 88 % des professionnels n'ont pas le sentiment d'être mal accompagnés, ceci malgré un RDI (Répertoire Départ Installation) qui ne semble pas répondre à leurs besoins (51 % des professionnels ne souhaitent pas s'y inscrire, 37 % ne le connaissent pas).



... dans un contexte de crise ostréicole

... mais des professionnels volontaires

Les difficultés rencontrées par les professionnels



Les principaux problèmes rencontrés par les conchyliculteurs sont environnementaux, notamment de qualité de l'eau. Majoritairement, ce sont les professionnels des secteurs de la Presqu'île de Guérande - Loire et de l'estuaire du Lay qui y sont confrontés.

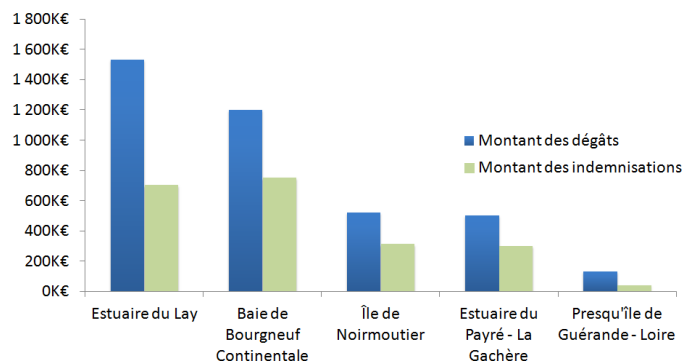
Au niveau des conflits d'usage, il s'agit surtout de problèmes avec les

pêcheurs à pied, notamment en Baie de Bourgneuf. Les mortalités du naissain d'huîtres apparaissent comme la troisième difficultés rencontrées, et sont plus ressenties par les entreprises de la baie de Bourgneuf et de Noirmoutier. Les problèmes de déchets concernent essentiellement les coquilles, en particulier dans les secteurs ostréicoles de la région (Baie de Bourgneuf, Noirmoutier et Estuaire du Payré - La Gachère). L'exiguïté de certaines zones et à l'accroissement de déchets de coquilles découlant des mortalités du naissain d'huître expliquent ce résultat.

La tempête Xynthia

En Pays de la Loire, 37 % des entreprises ont été sinistrées par la tempête Xynthia. Dans le Sud de la Vendée, sur les communes de l'Aiguillon-sur-Mer, la Faute-sur-Mer et Talmont-Saint-Hilaire, cette catastrophe a touché 93 % des entreprises.

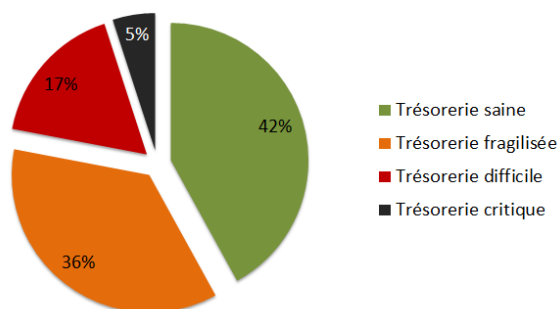
Le coût des dégâts se chiffre à près de 3,9 millions d'euros, et les entreprises ont été indemnisées à hauteur de 2,1 millions d'euros (assurances, aides de l'Etat et des collectivités territoriales confondues). Seulement 39 % des entreprises ont perçu des aides publiques (celles-ci étaient versées en complément de l'indemnisation de l'assurance, et jusqu'à hauteur de 75 % du montant évalué des dégâts).



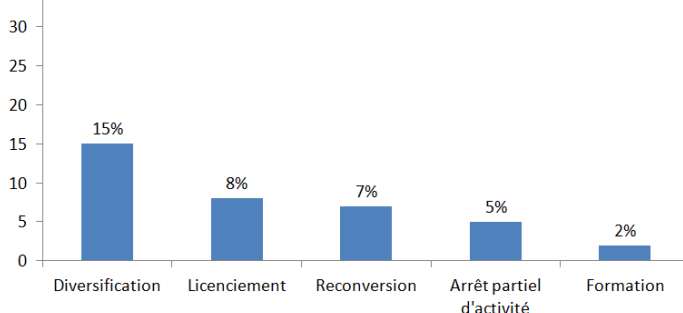
Crise ostréicole : mortalités du naissain d'huîtres

Entre 2008-2009, un peu plus de trois quarts des entreprises ont bénéficié des aides au titre du Fonds National de Garantie des Calamités Agricoles, 28 % du Fonds d'Allégement des Charges. A peine 3% des entreprises ont sollicité des prêts bonifiés. Une entreprise sur cinq signale une trésorerie difficile voire critique. Cependant, les mortalités de 2008 vont réellement impacter le chiffre d'affaires des entreprises à partir de 2011.

Situation financière des entreprises conchyliques



Stratégies des entreprises ostréicoles faces aux mortalités

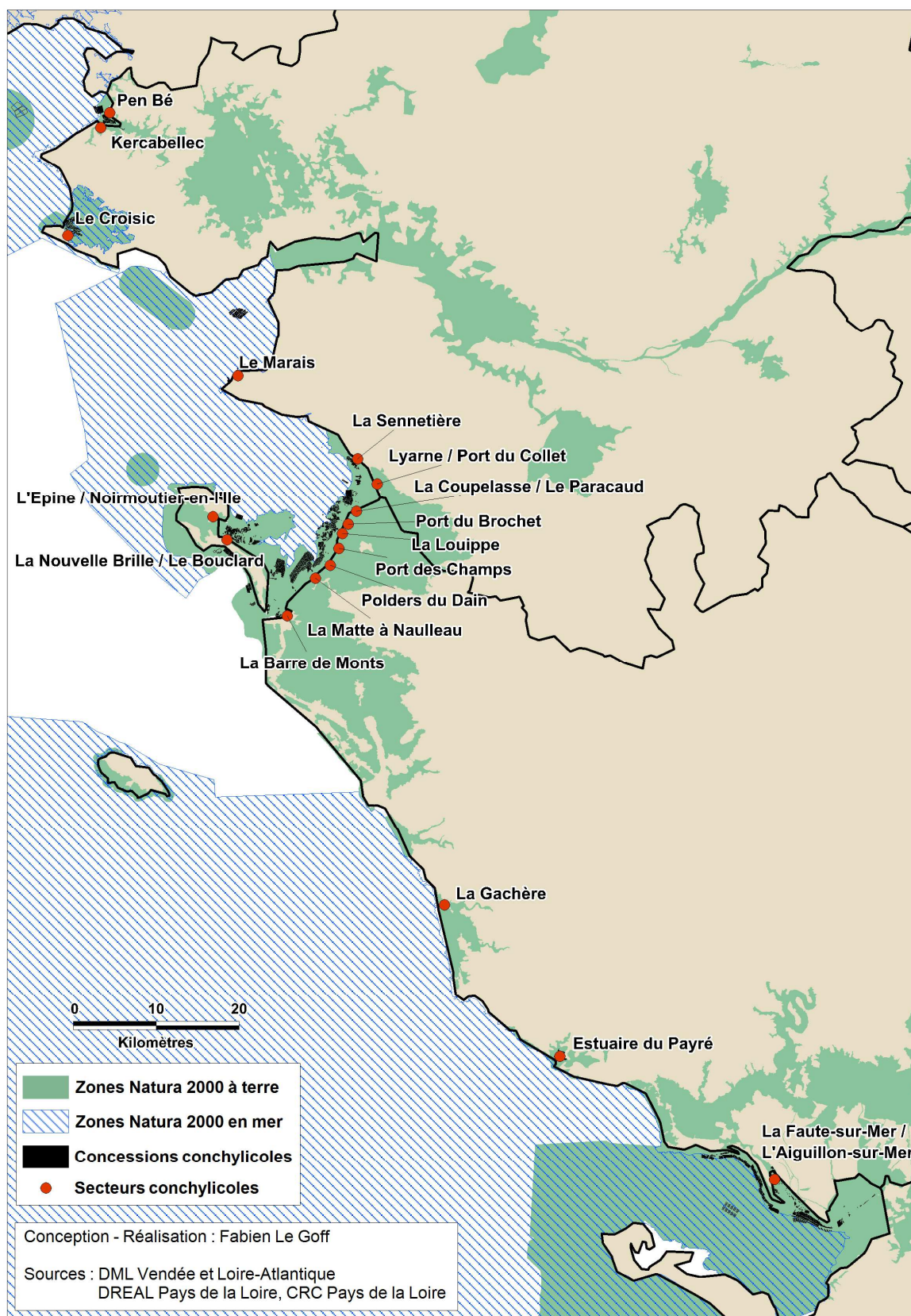


Zones protégées et implantation des zones conchylicoles

LEMINA - Université de Nantes
Chemin de la Censive du Tertre - BP 52231 - 44332 NANTES Cedex 3
02 40 14 17 37 - veronique.lebihan@univ-nantes.fr



2 place de l'Eglise - 85230 BOUJIN
02 51 68 77 25
crc.paysdelaloire@orange.fr



L'ensemble des concessions et des zones conchylicoles, à l'exception de celle du Marais à la Plaine-sur-Mer et de la Sennetière à la Bernerie-en-Retz, sont en zone Natura 2000. Ceci entraîne la nécessité de devoir réaliser des études d'incidence dans le cadre de projets (construction de bâtiments, création de nouveaux lotissements conchylicoles) pour déterminer leurs impacts sur l'environnement.

En revanche, en Baie de Bourgneuf, les professionnels peuvent obtenir des financements dans le cadre de la mise en place de mesures agro-environnementales : il s'agit d'ensembles de pratiques favorisant le respect de l'environnement (améliorer les potentialités de nidification des oiseaux dans les zones de claires).